FISCAL 2021

Le recueil des textes de base de la fiscalité tunisienne qui, depuis 28 ans, accompagne les entreprises et les experts en fiscalité.





Mon compagnon du travail bien fait.

Principales nouveautés du FISCAL 2021

1. Impôt sur les sociétés et retenues à la source au titre de l'IS et de l'IR

- Réduction du taux normal de l'IS à 15% pour les bénéfices réalisés à compter du 1er janvier 2021
- Taux de RAS au titre de l'IS et de l'IR applicables en 2021

2. Nouveau régime fiscal des revenus de capitaux mobiliers

- Généralisation de la retenue à la source définitive, non restituable et libératoire sur les revenus de capitaux mobiliers au taux de 20%
- Régime fiscal des copropriétaires de fonds commun de créances

3. Prix de transfert

- Restriction de l'obligation de déclaration annuelle des prix de
- Restitution de l'obligation de documentation des prix de transfert

4. Déductions communes et comptes épargne en actions

- Assurance-vie
- Déduction au titre du compte épargne
- Déduction d'impôt au titre des crédits relatifs à l'acquisition en 2021 et 2022 de logements pendant les années 2021

5. Contrôle et procédures fiscaux

• Réduction de 6 mois à 90 jours du délai imparti à l'administration fiscale pour répondre aux observations et oppositions du contribuable

• Subordination du paiement des taxes de circulation au dépôt de la dernière déclaration échue

6. Jeux de pari, de hasard et de loterie

- Elargissement du champ des gains des jeux de pari et de hasard exonérés
- Imposition des ieux de pari et de hasard via internet et sites web à une taxe spéciale de 15% libératoire de tous les droits et taxes dus sur le chiffre d'affaires à l'exception de la TCL

7. Exonération de TVA des médicaments et produits pharmaceutiques au stade du commerce de gros et de détail

- Exonération de TVA des médicaments et produits pharmaceutiques au stade du commerce de gros et de détail
- · Amnistie fiscale de TVA sur les produits pharmaceutiques au stade de gros et de détail

8. Tabac et bières

- Réduction des droits de consommation sur certains produits de
- · Soumission des solutions et cartouches de recharge pour cigarettes électroniques au droit de consommation
- Augmentation du droit de consommation applicable à la bière et au vin

9. Agriculture

• Procédure de remboursement des droits de mutation des terrains

• Suspension de la TVA et des droits de douanes sur certains produits destinés à la protection de la récolte de dattes

10. Télécommunication

- Réduction de la TVA à 7% sur les services de téléphonie fixe et d'internet fixe destinés à l'usage personnel des particuliers
- Validation législative de la doctrine fiscale relative à l'imposition du chiffre d'affaires provenant des ventes de téléphones portables et fixes et des clés d'accès aux services internet réalisé par les opérateurs de télécommunication à la redevance de télécommunication de 5%

11. Tourisme & artisanat

- Dépôt sans paiement des déclarations d'IS et d'acomptes provisionnels pour les entreprises touristiques et du secteur de
- Exonération des agences de voyage de la catégorie A de la taxe professionnelle
- Réduction du taux de droit de consommation sur les véhicules de type (quad), yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport acquis par les établissements touristiques

...et de nombreuses autres nouvelles dispositions fiscales

BON DE COMMANDE

Nom et Prénom :		FISCAL 2021
Société :		
Adresse : ———		J'adresse ma commande à :
Ville :	Code postal : Tél :	"Les éditions Raouf YAICH" Avenue Habib Thameur Imm. Attijari Bank
E-mail :	Fax	
Exemplaire(s) Fiscal 2021 x 175 D l'unité soit :		Tel: 74 200 416 / 28 838 700 Fax: 74 297 234 / 74 200 417 Site web: www.expertiseonline.com E-mail: lajmi.manel@gmail.com
Je joins mon règlem	ent par :	, 30
Chèque barré à	l'ordre de " Les Editions Raouf YAICH	" Date
Virement bancaire ☐ Espèces (CCB: 11 701 0003896 002 788 11 - UBCI Ech-chebbi SFAX).		Cachet et signature
(Une facture justificative	e vous est envoyée à la réception du	

présent bon de commande accompagné du règlement).